

Certificat



CECOF est certifié pour son action de :

L. 6313-1-1 Actions de formation
L. 6313-1-4 Formation par apprentissage

situé à :

52, avenue de la libération
01502 Ambérieu-en-Bugey

PRONÉO CERTIFICATION a évalué l'activité de l'organisme CECOF (Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82010120901) et atteste de sa conformité :

- au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences des décrets : no 2019-565 du 6 juin 2019 (articles 1 et 3) et no 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle (article 1)
- à l'arrêté 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail.
- Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance
 - à la procédure de certification PRO 003 en vigueur sur le site de PRONÉO Certification
- au guide de lecture du Référentiel National Qualité publié sur le site du Ministère du Travail

Ce certificat est valable* du 07/11/2021 au 06/11/2024

Certificat n° F0052 (*sous réserve d'une surveillance entre le 14ème et 22ème mois du cycle de 3 ans)

Le 07/11/2021
Président de PRONEO CERTIFICATION
Yves PARIOT

